

par Jean LESAULNIER

La culture littéraire, philosophique et théologique de Pierre Nicole a fait, depuis Sainte-Beuve, l'objet d'études et de réflexions nombreuses et précises. Ainsi, parmi les souvenirs provenant du Chartrain et le concernant, outre ceux qui ont été consignés par Jean Racine, Henri-Charles Beaubrun ou l'abbé de Saint-Pierre, nous rencontrons — et on ne les a pas suffisamment remarqués — les *Entretiens* de l'oratorien Nicolas-Marie Ruffin avec Nicole, entretiens déjà connus de l'historien Jérôme Besoigne et de l'auteur de *Port-Royal* (1). On y retrouve une multitude de faits et de notations propres à contribuer à dresser de notre héros un authentique portrait intellectuel et psychologique. Ces *Entretiens* nous livrent trois séries d'indications précieuses : « M. Nicole savait parfaitement les belles-lettres. Peu de temps avant sa mort, il récitait imperturbablement plusieurs vers de *l'Enéide* et les plus beaux endroits [...]. A l'égard d'Horace, il le savait comme Virgile [...]. Je crois que c'est au collège d'Harcourt qu'il fit sa philosophie. Il y demeura encore pendant qu'il étudiait sa théologie [en Sorbonne] » (2).

Pour intéressants qu'ils soient, ces extraits ne sauraient cependant suffire à satisfaire notre curiosité. Par qui, dans quelles circonstances et à quel moment exact le jeune Chartrain a-t-il acquis ces immenses connaissances qu'on lui prête, et fait ces lectures sans nombre que rapporte Louis-Henri de Loménie de Brienne : « Il n'y a personne au monde que je sache, qui ait lu tant de livres et de relations de voyages, sans compter tous les auteurs classiques grecs et latins, poètes, orateurs et historiens; tous les Pères depuis saint Ignace et saint Clément pape, jusqu'à saint Bernard ; tous les romans depuis les *Amadis de Gaule* jusqu'à la *Clélie* et la *Princesse de Clèves* ; tous les ouvrages des hérétiques anciens et modernes, depuis les philosophes anciens jusqu'à Luther et Calvin, Mélanchton et Cha-

mier, dont il a fait des extraits ; tous les polémiques depuis Érasme jusqu'au cardinal Du Perron et aux ouvrages innombrables de l'évêque de Belley [Jean-Pierre Camus]. En un mot, car que n'a-t-il pas lu, tout ce qui s'est fait d'écrits pendant la Fronde, toutes les pièces de contrebande, tous les traités de politique depuis Goldast jusqu'à L'Isola ? » (3).

Une nouvelle enquête m'a paru s'imposer pour tenter de mieux cerner la personnalité des hommes et des groupes d'hommes et de femmes susceptibles d'avoir influencé la formation intellectuelle du jeune Nicole, pour essayer de décrire les lieux où il l'a reçue, sa famille, le collège d'Harcourt et la Faculté de théologie de Paris, et de déterminer la nature de l'enseignement reçu dans les domaines des belles-lettres, de la philosophie et de la théologie.

À Chartres

« M. Nicole eut son père pour précepteur », écrit Jérôme Besoigne, qui continue ainsi : « Il étudia sous lui tous les auteurs de l'antiquité profane, grecs et latins. À l'âge de quatorze ans, il avait achevé tout le cours ordinaire des humanités, tant il avait d'ouverture et de pénétration d'esprit, joint à la mémoire la plus heureuse. Il lui suffisait de lire un livre une seule fois pour en retenir toute la substance » (4).

À la naissance de Pierre, le 13 octobre 1625, son père, Jean, a vingt-cinq ans (5). Après avoir fait ses humanités et ses études de droit à Paris, il est devenu avocat et s'est marié le 11 septembre 1622, à Saint-Martin-le-Viandier de Chartres, avec Louise Constant, qui meurt assez jeune, après avoir donné naissance à plusieurs enfants, au moins deux fils et quatre filles : après Pierre, une fille, Nicole, qui est baptisée le 22 décembre 1626, à Saint-Martin, et qui meurt jeune ; puis une autre fille, Marie, baptisée à Alluyes le 23 novembre 1629 ; un autre fils, Claude, baptisé le 15 février 1631, à Saint-Martin de Chartres, et les deux dernières filles, Charlotte et Louise, dont la date de baptême est inconnue et qui meurent, la première en 1689 et la seconde en novembre 1665 (6).

Jean Nicole est issu d'une famille comptant de nombreux juristes, qui exercent depuis quelques générations, semble-t-il, des fonctions judiciaires à Chartres. Il dispose de loisirs suffisants pour pouvoir se consacrer à l'éducation et à la formation du jeune Pierre. De plus, depuis son séjour parisien au collège de la Marche, où il

a connu Henri de Litolfi-Maroni, futur évêque de Bazas, le romancier Marin Le Roy de Gomberville et Pierre Chanut, qui sera résident en Suède, Jean Nicole est lié d'amitié avec un autre de ses condisciples, Michel de Marolles, qui en parle dans ses *Mémoires* comme de « l'orateur de sa ville », auteur des « *Déclamations* de Quintilien » (7), un ouvrage dont Jean Nicole a publié une traduction, en 1642, à Paris. Marolles mentionne aussi « quelques vers latins et français [qu'il a] reçus de lui à diverses fois, étant le plus ancien de [ses] amis ». Jean Nicole « savait parfaitement le latin et le grec, note Besoigne, et possédait parfaitement toutes les beautés des deux langues » (8). « Le père de M. Nicole, lit-on dans le *Recueil de choses diverses* (1670-1671), aussi bien que M. Nicole, savait les humanités, les belles-lettres [...]. Son père avait bien de l'esprit, il fait bien des harangues et des vers. Il a une fille aussi qui a bien de l'esprit [il s'agit sans doute de Charlotte] [...]. Il y a des auteurs dont il faut tout retenir, comme les petites *Déclamations* de Quintilien. On dit que le père de M. Nicole les a très bien traduites » (9).

Si Jean Chapelain, un autre ami de longue date de Jean Nicole (10), apprécie aussi les talents de poète de l'avocat chartrain, tel ne semble pas être le cas des enfants Nicole, du moins dans leur âge mûr : « Il donnait dans le phœbus [le bavardage inutile] et lardait ses plaidoyers de mauvais vers ou autres traits de roman, dont on trouva grande quantité après sa mort dans son cabinet. Sa fille Charlotte voulut les vendre à la beurrière ; son fils les fit brûler, crainte que la ville ne fût inondée de ces vieilles poésies » : ces informations proviennent d'une lettre de Brilliont à Goujet (11).

En dépit de ses insuffisances personnelles, Jean Nicole transmet à son fils le goût des lettres grecques et latines. Certes, au dire du P. Ruffin, dans sa vieillesse, Pierre Nicole ne parlait des belles-lettres « qu'en passant, et il n'en faisait ni son occupation ni ses délices » (12) ; mais, ajoute l'oratorien, qui reprend là sans doute la substance de conversations avec Nicole, « il est avantageux que dans la jeunesse on se fasse des moules des beaux endroits des poètes, soit grecs, soit latins, pourvu que la pureté des mœurs ne périclité point ». L'ancien professeur des Petites Écoles de Port-Royal n'a cure d'oublier que, jeune, il a été marqué par la lecture et l'étude d'Homère, de Virgile et d'Horace, mais aussi de Térence, « qu'il relisait volontiers [...] à cause de sa belle latinité ». Et une *Vie* manuscrite de M. Nicole souligne qu'« à quatorze ans, il [...] avait lu tous les livres grecs et latins, qui étaient en très grand nombre dans la bibliothèque de son père, comme aussi beaucoup d'autres qu'il avait

empruntés » (13). Le *Recueil de choses diverses* rapporte quelques indications sur la culture humaniste de Pierre Nicole : ainsi on lit que « M. Nicole, après Virgile, considère Claudien » (14).

S'il n'est pas un bon poète, Jean Nicole semble avoir été un bon pédagogue, et un bon père, attentif en particulier à ce que Besoigne appelle les « heureuses inclinations de son fils pour la piété » (15). Les biographes de Pierre Nicole ne disent rien de son éducation ni de sa première culture religieuses, qui ont dû être celles des enfants de son temps. On ne remarque, dans sa famille proche, aucun oncle prêtre ou chanoine, aucune religieuse ni aucune grande dame dévote. Cependant il ne saurait être question d'oublier les sœurs Suyreau. Les moniales que l'on désigne ainsi sont deux cousines germaines de Jean Nicole, auxquelles il faut adjoindre leur propre mère, tante de Jean et grand-tante de Pierre (16). Or il ne convient pas d'oublier cette remarque du P. Ruffin sur ce dernier : « Sa liaison avec Port-Royal vint de la Mère Marie des Anges Suyreau » (17).

Le plus ancien témoignage port-royaliste sur les sœurs Suyreau provient de la *Relation* autobiographique de la Mère Angélique Arnauld et date de janvier 1655. En voici quelques extraits :

« Il y eut à Chartres trois filles de famille, assez accommodées [de famille assez riche], qui voulurent venir [à l'abbaye de Port-Royal des Champs] pour être religieuses. La Mère Marie des Anges [Suyreau], qui n'avait alors que seize ans et qui avait désiré dès le berceau d'être religieuse, n'osait venir avec les autres, parce que Monsieur son père, qui était de bonne famille, mais chargé d'enfants, avait peu de bien, et qu'étant avocat très habile, il ne gagnait rien, étant si homme de bien et si exact dans la justice qu'il ne trouvait presque nulle cause où il ne fallût user d'artifices et de mensonges pour la soutenir : de sorte qu'il aimait mieux vivre doucement avec sa femme, qui était aussi très vertueuse, et avec ses enfants, que de s'embarasser des affaires du monde, espérant en la divine Providence pour ses enfants » (18).

La cousine germaine de Jean Nicole se joint néanmoins aux trois jeunes Chartraines pour se présenter à Port-Royal : nous sommes le 12 avril 1615. Marie sera la seule des quatre à devenir religieuse sous le nom de sœur Marie des Anges : « Elle me toucha si fort, écrit la Mère Angélique, que je dis à l'instant à une sœur qui était avec moi qu'il n'y aurait que cette petite qui demeurerait. Il est vrai que les autres avaient aussi pauvre façon qu'elle l'avait bonne. La dévotion, la modestie, la douceur et l'humilité étaient peintes sur son visage » (19). La jeune fille apprend la disparition

de son père pendant son noviciat : sa sœur aînée la suit à Port-Royal, Marguerite-Prisque de l'Ascension, ainsi que, plus tard, sa propre mère, Marthe Fresnot, qui meurt, religieuse converse, sous le nom de Marthe de Sainte-Nathalie, huit jours après sa profession, le 20 octobre 1625, une semaine après la naissance de Pierre Nicole (20).

Ces faits sont confirmés par un second témoignage, la *Vie de la Mère Marie des Anges Suyreau* : la jeune Marie se rend à Port-Royal avec plusieurs compagnes, « riches, spirituelles et avancées en âge » (21). Dès qu'elle la vit, « la Mère Angélique eut un préjugé de sa vertu et dit, aussitôt qu'elle eut regardé toutes ces filles, qu'il n'y aurait que cette petite qui y demeurerait ». Nous connaissons la suite : seule Marie prend l'habit le 16 avril 1616 et prononce ses vœux solennels un an plus tard. Ces éléments de sa biographie, soigneusement revue et complétée par Pierre Nicole avant 1685 (22), seraient d'un moindre intérêt s'ils n'étaient assortis d'une indication très intéressante sur l'origine du voyage de Marie à l'abbaye de Port-Royal, située à une vingtaine de lieues de sa ville natale. A Chartres, la jeune Marie fréquente les Pères Capucins, « qui la connaissaient et qu'elle affectionnait beaucoup » (23). Or « les Pères connaissaient la Mère Angélique Arnauld, abbesse de Port-Royal, et enfin ils lui persuadèrent d'aller à Port-Royal trouver la Mère Angélique et de se servir de l'occasion du voyage de quelques autres filles de la ville de Chartres ses amies, qui portaient dans le même dessein » .

Nous tenons ainsi le fil qui nous conduit de Chartres à la vallée de Chevreuse : Les Capucins qui prêchent à Port-Royal en 1607-1608 — la prédication de l'un d'entre eux est même l'occasion de la conversion de la jeune Angélique Arnauld au printemps 1608 — sont les premiers agents de liaison entre l'abbaye réformée et la ville de Chartres. Les familles Nicole et Suyreau ne peuvent suivre qu'avec intérêt, satisfaction et édification l'évolution de la vie monastique des moniales de Port-Royal, en particulier celle de Marie des Anges, qui, après un séjour à l'abbaye du Lys, deviendra abbesse de Maubuisson de 1627 à 1649, puis de Port-Royal de 1654 à sa mort, survenue le 10 décembre 1658.

Le milieu familial où est né et où a vécu le jeune Pierre Nicole est un milieu dévot et proche des cercles ecclésiastiques de la ville épiscopale. Jean Nicole et plusieurs de ses parents exercent des activités professionnelles dans l'entourage immédiat de l'évêque ou du chapitre cathédral. Jean Nicole est lui-même juge de la chambre de l'évêque ou chambrier : il est déjà en possession de cette charge au moment de la naissance de Nicole, comme l'indique l'acte de bap-

tême de ce dernier ; un cousin germain de Jean, Claude, dit le président Nicole, s'est marié le 4 avril 1633 dans la chapelle de l'évêché avec la fille du receveur général de l'évêque, Jeanne-Marie Boudard (24) ; enfin la fille d'un autre Jean Nicole, avocat au bailliage, Claude, a comme parrain, en 1616, un certain Jérôme Lebeau, chanoine et chancelier de Notre-Dame, official de l'évêque (25).

Composée d'avocats et de robins, la famille Nicole est ainsi très liée au milieu ecclésiastique de la ville et du diocèse de Chartres, un immense diocèse, riche de plus de neuf cents paroisses, et qui connaît, en ce premier quart du XVII^e siècle, un mouvement de renouveau et de réforme tout à fait remarquable : « Le chapitre [cathédral] de Chartres, dont plusieurs membres furent docteurs de Sorbonne, écrit Robert Sauzet, subissait l'influence du milieu dévot parisien en un temps de particulière floraison intellectuelle et spirituelle » (26). La figure emblématique de ce clergé réformateur est de loin Adrien Bourdoise, qui, avant de s'installer à Paris, sur la paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet, a profondément marqué son diocèse d'origine, en compagnie de plusieurs confrères (27).

Parmi ces prêtres et ces chanoines au service de la réforme de leur Église, nous relèverons deux noms, ceux de Blaise Le Féron et de François Hallier. Le premier, fils d'un procureur du roi au bailliage et présidial de Chartres, est docteur en théologie de la Maison de Sorbonne : il est précisément, dès 1626, au service des religieuses de Port-Royal. Cette année-là, il a été choisi par la Mère Angélique Arnauld et par les évêques de Paris, de Sens et de Langres, pour aller plaider à Rome en faveur de la création de l'Institut du Saint-Sacrement, non loin du Louvre. Puis, pendant trois décennies, de 1628 à 1658, il va consacrer plusieurs semaines à visiter chaque année l'archidiaconé de Dunois, dont il a la charge sous trois évêques successifs. Ces activités ne l'empêchent pas d'entretenir des relations nourries avec ses amis de Paris, au nombre desquels nous retrouvons Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, et le jeune Antoine Arnauld, étudiant à la Sorbonne (28).

Blaise Le Féron n'est pas le seul docteur chartrain à apporter dans les années 30 son soutien soit aux religieuses de Port-Royal, soit à leur directeur spirituel Saint-Cyran, soit au groupe naissant de Port-Royal. Il serait trop long d'évoquer en détail la figure de François Hallier, et d'un groupe de docteurs augustiniens. Hallier n'a pas eu bonné presse dans l'historiographie port-royaliste, en raison de son changement d'attitude à l'égard des augustiniens, qui le considèrent, dans les années 40, comme un traître à leur cause. Pour-

tant, fidèle disciple d'Adrien Bourdoise, il va à Paris, où il prend tous ses grades en théologie et devient docteur et professeur à la Sorbonne (29).

Il faut d'autre part signaler que, après les attaques dont l'abbé de Saint-Cyran et les religieuses de Port-Royal ont été l'objet au milieu des années 30, peu à peu s'est constitué un groupe, qu'on ne peut croire informel, de docteurs en théologie de Paris. Ils associent en particulier leurs noms au moment d'accorder leur approbation à la publication de plusieurs ouvrages provenant d'augustiniens ou d'amis de Port-Royal. C'est le cas des ouvrages suivants : l'*Augustinus* de Jansénius, Paris, 1640, et Rouen, 1642 : Le Féron fait partie des approbateurs; le *Pèlerin de Jéricho* de Conrius, en 1641, la *Théologie familière* de Saint-Cyran, dont la deuxième édition, en 1642, est approuvée par cinq docteurs, dont Blaise Le Féron ; le *Cœur nouveau* de Saint-Cyran, en mai 1643 : un chanoine de Chartres, Pierre Sarrazin, docteur depuis 1641, l'approuve (30) ; enfin la *Fréquente Communion* d'Antoine Arnauld, approuvée par trois ecclésiastiques de Chartres : Le Féron, Sarrazin et Élie Fougeu d'Escures (31).

Dans sa jeunesse, Pierre Nicole a pu faire la connaissance de ces hommes et de ces femmes dont nous venons de parler : des chartrains auxquels il doit sa première formation intellectuelle et religieuse, mais des chartrains tournés vers l'extérieur, en particulier vers Port-Royal. De son père il a reçu l'essentiel de sa première culture, même si on ne peut exclure qu'il ait pu fréquenter le collège de Chartres (32). Enfant étonnamment précoce, doué d'une intelligence aiguë et d'une mémoire prodigieuse, Pierre Nicole souffre certainement de cette timidité, poussée à l'extrême parfois, de cette crédulité et de cette candeur qui surprenaient même ses amis. Mais il est aussi cet adolescent que le P. Ruffin nous décrit ainsi : « M. Nicole avait un extérieur fort agréable ; il avait le visage beau, les yeux bleus et vifs ; le ton de la voix était sonore, l'élocution noble ; mais, en parlant, il y avait des rencontres où il y avait de la prononciation chartraine, et quelques mauvais mots, comme par exemple il disait une "cherette" au lieu de dire une "charette" : ce défaut était rare » (33). Un ancien élève des petites Écoles de Port-Royal, Pierre Lombert, rapporte dans le *Recueil de choses diverses* : « Ces Messieurs [de Port-Royal] n'ont pas de sentiment pour les belles choses. M. Nicole sent un peu son provincial, quoique ce qu'il fait soit beau » (34).

Le jeune Chartrain doit poursuivre ses études dans un autre cadre que celui de Chartres et sous la houlette d'autres maîtres mieux formés que son père.

Au collège d'Harcourt à Paris

La deuxième phase de la formation de Nicole le conduit à Paris dans l'une des quatre Facultés qui constituent l'Université de Paris, la Faculté des Arts, et plus précisément au collège d'Harcourt: les autres Facultés sont celles de théologie, de droit et de médecine. Reprenant un souvenir consigné par l'oratorien Nicolaüs Ruffin, Jérôme Besoigne tient pour acquis que le Chartrain « fit sa philosophie au collège d'Harcourt et reçut le bonnet de maître ès arts en 1644 » (35). Mais, en dehors de cette indication, nous ignorons tout ou presque des lieux où il a vécu, des maîtres qui lui ont enseigné la philosophie, comme des questions, des auteurs et des livres qu'il a examinés ou lus, des condisciples qu'il a fréquentés. Une enquête même rapide permet de parvenir à quelques observations intéressantes.

Orienté par son père vers la carrière ecclésiastique et aussi, sans aucun doute, par goût personnel, Pierre Nicole doit suivre un cours de philosophie dans un collège de la capitale pour obtenir sa maîtrise ès arts et avant de s'inscrire à la Faculté de théologie de l'Université de Paris. Son admission au collège d'Harcourt peut surprendre au premier abord, puisque, collège de la puissante nation normande, comme on l'appelle, il regroupe surtout des étudiants originaires des sept diocèses de Normandie : Rouen, Sées, Évreux, Bayeux, Lisieux, Coutances et Avranches, alors que le diocèse de Chartres relève de la province de Paris. En réalité les étudiants de province, à partir du moment où ils ne sont pas boursiers, ont le loisir de prendre une inscription dans le collège de leur choix, selon leurs affinités, selon leurs amitiés et connaissances et peut-être aussi en fonction de la renommée des professeurs du lieu. Or, dans l'Université de Paris, le collège d'Harcourt occupe une place de tout premier plan.

Située tout près de la Sorbonne, dans l'ancienne rue de la Harpe, cette institution vieille de trois siècles connaît au XVII^e siècle des administrateurs et des professeurs remarquables (36). Deux d'entre eux n'ont pu que marquer le jeune Nicole par leur personnalité et par leur enseignement : il s'agit de Pierre Padet et de son élève et collaborateur Jacques Du Chevreuil. Ces deux hommes, originaires du nord de diocèse de Coutances, où ils sont nés entre 1582 et 1595, ont consacré leur vie entière à l'institution qu'ils ont dirigée, le premier comme proviseur du collège d'Harcourt, le second comme principal, ainsi qu'aux étudiants auxquels ils ont enseigné la philosophie pendant plusieurs décennies, tout en participant à la vie de l'Université de Paris et de l'Église de France, et à la vie intellec-

tuelle de leur temps. On les voit ainsi d'un côté prendre une part essentielle, dans les années 30, à la lutte de l'Université contre les jésuites du collège de Clermont, alors que ce dernier établissement connaît une extension sensible et montre une tendance à l'expansionnisme, tendance fâcheuse aux yeux de nombreux universitaires du temps. Et d'un autre côté, grâce à la protection de l'archevêque de Lyon, Alphonse de Richelieu, Pierre Padet et Jacques Du Chevreuil se voient confier une chaire de philosophie, en 1647, dans le prestigieux Collège royal, futur Collège de France.

Le jeune Nicole ne peut avoir échappé à leur influence. Or que sait-on de leur enseignement ? Les panégyristes et les biographes des deux Normands vantent tout à la fois l'étendue de leurs connaissances, dans le domaine de la philosophie, mais aussi dans d'autres domaines, le succès de leurs leçons et la qualité de leur réflexion intellectuelle. Le chercheur qui souhaiterait approfondir le contenu et la substance de leurs cours dispose, pour l'un et l'autre, de cahiers d'étudiants, qui remontent, il est vrai, à une période antérieure à celle de Pierre Nicole. René Pintard a retrouvé le cahier de Logique et de Morale écrit en latin par Gabriel Naudé, élève de Pierre Padet au collège d'Harcourt en 1616-1617 (37). D'un autre côté, la Bibliothèque municipale de Cherbourg possède quatre cahiers d'« écoliers », qui sont très vraisemblablement les cours dictés par Jacques Du Chevreuil en 1624, 1625, 1634 et 1635 (38). Les deux premiers concernent la *Morale d'Aristote*, la *Métaphysique*, la *Physique*, les *Livres du Ciel*, de la *Génération*, et de la *Destruction* ; les deux derniers présentent un résumé et un commentaire de la *Dialectique*, de l'*Éthique*, de la *Métaphysique*, de la *Physique*, des *Livres météorologiques* et de ceux de l'*Âme*.

Cette énumération donne une idée incomplète et insuffisante des centres d'intérêts de nos deux professeurs. S'ils lisent et expliquent Aristote et ses commentateurs, ils n'ont garde d'oublier Platon, auquel ils se montrent et se disent plus attachés qu'au Stagyrique. Alors que Pierre Padet publie peu, Jacques Du Chevreuil affirme, dans l'Épître dédicatoire de son ouvrage sur le *Libre arbitre*, « qu'il suit dans cet ouvrage la doctrine des Saints Pères, et en particulier de saint Augustin » (39). « Quoiqu'il ait étudié Aristote aussi bien que Platon, écrit Goujet dans son *Mémoire sur le Collège royal*, Jacques Du Chevreuil avait pour ce dernier un culte plus marqué, qu'il tenait de son maître Padet. Toutefois c'est toujours Aristote qu'il enseignait à ses élèves pour se conformer aux programmes universitaires de son temps ». Padet consacre beaucoup d'énergie à l'administration de son collège,

aux examens et à la vie quotidienne des étudiants: il crée une infirmerie et une bibliothèque. Du Chevreuil se livre à de très vastes lectures : il lit les Pères, les conciles, les historiens, mais aussi des ouvrages de médecine, de droit et de mathématiques. Les deux hommes voudront unir leurs efforts dans la publication d'une œuvre pédagogique commune, intitulée : *Les Déclinaisons grecques arrangées avec le latin, pour les enfants qui commencent, et l'alphabet grec expliqué en françois, pour apprendre à bien lire et bien écrire en françois*. L'ouvrage voit le jour en 1649 (40), l'année même de la mort de Jacques Du Chevreuil : la *Nouvelle Méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue latine*, signée de Claude Lancelot a paru cinq ans auparavant et la première école parisienne de Port-Royal s'est ouverte au cul-de-sac de la rue Saint-Dominique, le 18 octobre 1646, nous y reviendrons.

Tels sont les premiers maîtres en philosophie de Pierre Nicole (41). Le jeune Chartrain achève la première période de sa formation parisienne en passant sa maîtrise ès arts le 23 juillet 1644, alors qu'il n'a pas encore dix-neuf ans. Quand le vieil homme évoquera, longtemps plus tard, avec l'oratorien Ruffin l'élaboration de la *Logique de Port-Royal*, il lui précise que « la quatrième partie, qui est de la méthode, était de M. Arnauld, aussi bien que ce qui se rencontre dans cet ouvrage qui regarde la physique, la métaphysique, et quelque chose des mathématiques. M. Nicole, ajoute Ruffin, déclarait humblement qu'il n'entendait rien dans ces parties de la philosophie » (42). Mais, à notre grande déception, le Chartrain ne dit rien des lectures que lui, le dévoreur de livres, peut faire, dans sa jeunesse, des philosophes du Moyen Âge, de saint Thomas et des scolastiques. Nous apprenons toutefois dans le *Recueil de choses diverses* que, selon son ancien collègue des Petites Écoles de Port-Royal François Diroys, « M. Nicole ne sait bien que les auteurs *mediæ ætatis* » (43).

Le P. Ruffin nous relate seulement ce souvenir de caractère anecdotique : pendant le séjour de Nicole au collège d'Harcourt, « sa vie était [...] si pénitente qu'il me semble lui avoir entendu dire qu'il avait étudié la *Somme* de saint Thomas assis sur une chaise qui n'avait que trois pieds ». Mais nous n'en saurons pas plus sur ce sujet, pas plus sur sa lecture de Descartes. Après avoir rappelé que Nicole disait d'Antoine Arnauld qu'« il savait tout, belles-lettres, philosophie, mathématiques, droit et théologie », Ruffin écrit que « M. Nicole avouait ingénument qu'il ne savait que médiocrement la philosophie », ajoutant : « Je ne pense pas qu'il fût très versé dans la physique ni dans la métaphysique » (44).

Ne quittons pas le collège d'Harcourt sans évoquer la figure de deux condisciples que Nicole retrouvera à Port-Royal, Jean Hamon et Thomas Fortin. Ces deux Normands issus du même diocèse de Coutances sont entrés au collège d'Harcourt vers 1638 : ils y ont aussi préparé leur maîtrise ès arts. Jean Hamon obtient ce diplôme et entre à la Faculté de médecine en 1642, pour exercer son art sur la paroisse Saint-Merri à Paris avant de se retirer à Port-Royal des Champs (45), tandis que Thomas Fortin, parent de Jacques Du Chevreuil, se dirige vers la théologie et prend son bonnet de docteur en 1646 : il sera professeur, principal et proviseur d'Harcourt, et partagera les combats des curés parisiens proches de Port-Royal, avant de devenir l'ami de Pascal (46).

La formation théorique reçue par Nicole au collège d'Harcourt dans le domaine de la philosophie n'est pas exclusive d'autres influences et d'autres sources de savoir, bien que l'on ne sache rien de sa lecture de Descartes (47). Il nous faut réunir et recouper maintenant plusieurs informations relatives à l'entrée de Pierre Nicole dans le monde de Port-Royal. S'il a pu déjà entrer en contact avec l'abbaye de Port-Royal de Paris, ainsi qu'avec celle de Maubuisson, ses relations avec les théologiens et sans doute avec les Solitaires du groupe de Port-Royal datent de ses premières années parisiennes.

Du P. Ruffin, nous tenons qu'« il connut de bonne heure M. Arnauld et M. de Barcos » (48) : Antoine Arnauld a fait paraître son premier grand ouvrage, *de la Fréquente Communion*, en 1643, Martin de Barcos son premier livre en 1644. Selon plusieurs témoignages, Nicole est assez tôt en relation avec Jean Guillebert : or ce docteur de Sorbonne, curé de Rouville au diocèse de Rouen, est un disciple de l'abbé de Saint-Cyran et un ami d'Antoine Arnauld : « M. Guillebert [...] a conduit M. Nicole », lit-on dans le *Recueil de choses diverses* (1670-1671) (49) ; et, selon ses biographes, c'est Guillebert qui a mis Nicole entre les mains de Jacques de Sainte-Beuve, l'un de ses professeurs de théologie de la Sorbonne. Enfin, la Bibliothèque de la Sorbonne renferme une lettre, adressée à Pierre Nicole à Chartres au début de février 1643 par un neveu et filleul de l'abbé de Saint-Cyran, appelé, comme ce dernier, Jean Duvergier de Hauranne (50). L'abbé sort de la prison de Vincennes le 6 février 1643 et meurt le 11 octobre dans sa maison, proche du couvent des chartreux à Paris.

Le rapprochement de ces faits permet de confirmer que Nicole a fait la connaissance de plusieurs amis influents de Port-Royal dès le début des années 1640. Les ecclésiastiques chartrains Blaise Le

Féron, Élie Fougeu d'Escures et Pierre Sarrazin comptent parmi les approbateurs des ouvrages de Saint-Cyran et d'Arnauld, comme leur collègue de la Sorbonne Jean Guillebert. Et d'un autre côté, si la fréquentation des neveux de Saint-Cyran n'a pas conduit Nicole chez le grand spirituel, qui, dans les derniers mois de son existence, est malade et surchargé, elle lui a permis, à tout le moins, de lire et de fréquenter ses œuvres publiées et manuscrites. Ces amis de Nicole le conduisent alors certainement aux sermons prêchés à Port-Royal de Paris par le confesseur des moniales, Antoine Singlin : « M. Nicole, écrit Goujet, quoique plus instruit que lui dans l'Écriture et dans la Tradition, avait à son égard la docilité et le respect d'un enfant pour son père. Il s'abandonna sans réserve à sa conduite » (51).

Une autre conclusion paraît devoir être avancée à propos de la date d'entrée de Nicole au collège d'Harcourt. Les biographes hésitent entre la fin de 1641 et la fin de 1642. La lettre du neveu de Saint-Cyran à Nicole, lettre datée du début de février 1643, pourrait indiquer que les deux hommes sont déjà en relation depuis plusieurs mois, ce qu'il est difficile d'envisager si Nicole n'entre à Harcourt qu'à la fin de 1642. Cette indication n'est pas en contradiction avec le fait que le jeune homme ait eu la possibilité, et peut-être le devoir, de compléter la formation initiale reçue de son père et d'accomplir ses deux ans de philosophie. Venu au collège d'Harcourt à la rentrée universitaire de l'automne 1641 ou à la fin de la même année, il passe alors près de trois ans avant de devenir maître ès arts. Nous sommes le 23 juillet 1644 : après l'été, il va pouvoir s'inscrire au deuxième cycle d'études, celui qui le conduira au baccalauréat en théologie cinq ans plus tard. Mais il ne quitte pas le collège d'Harcourt : « Il y demeura encore, note Ruffin, pendant qu'il étudiait en théologie » (52), comme d'autres écoliers, boursiers ou non de leurs diocèses.

À la Sorbonne

Au dire de ses biographes, Pierre Nicole manifeste très tôt une aptitude et un intérêt très grands pour la théologie. « Comme le livre de Jansénius qui venait de paraître faisait grand bruit », écrit Jérôme Besoigne, — l'*Augustinus* a vu le jour à Louvain en 1640, puis à Paris en 1641 —, « il le lisait dans le même temps [vers 1644-1645], aussi bien que les *Apologies* que M. Arnauld en avait faites ; et, pour ne point se décider au hasard, il vérifia tous les passages de

saint Augustin, de saint Thomas et des autres Pères qui étaient cités dans l'ouvrage de l'évêque d'Ypres » (53) ; et, précise Goujet, « il n'y en a aucun qu'il n'ait trouvé conforme à la lettre et au sens de leurs originaux. C'est ce que ses amis ont pu voir dans l'exemplaire de l'*Augustinus Jansenii* dont il s'est servi. Les marges y sont chargées de notes qui rendent témoignage de la solidité de son esprit et de la grande application qu'il avait apportée dans la lecture de cet ouvrage » (54).

D'un autre côté, dès 1645, Nicole compose un petit écrit, le premier d'une longue série, à propos d'un ouvrage de Martin de Barcos, publié peu auparavant et intitulé : *La Grandeur de l'Église romaine établie sur l'autorité de saint Pierre et de saint Paul, et justifiée par la doctrine des papes*. Le neveu de l'abbé de Saint-Cyran tentait de se justifier d'une proposition maladroite, qu'il avait glissée dans la préface de la *Fréquente Communion* d'Antoine Arnauld, concernant l'autorité de saint Pierre et de saint Paul, les deux chefs de l'Église qui n'en font qu'un. Une dispute s'ensuivit entre adversaires et amis de Port-Royal. Selon Goujet, Nicole, « déjà accoutumé à juger de tout sans prévention, lut cet ouvrage [de Barcos] et n'en porta pas un jugement favorable. Il le trouva plein de paralogismes ou de faux raisonnements, et de conséquences mal tirées de leurs principes ; et, quoiqu'il n'eût pas encore vingt ans, il osa confier ses réflexions au papier, et ceux à qui elles furent communiquées convinrent qu'il avait raison. Ces réflexions n'ont point été imprimées » (55). Jérôme Besoigne ajoute que « le talent qu'il avait pour écrire en latin dans la plus grande pureté de la langue frappa M. Arnauld » (56). Au seuil de ses études de théologie, le jeune Nicole montre une rigueur et une détermination qui contrastent avec ce qui est généralement avancé de sa timidité et de sa modération naturelles. Mais ne s'agirait-il que d'une ardeur de néophyte ?

À la Faculté de théologie, le Chartrain connaîtra l'enseignement de trois maîtres, et non de deux, comme on le dit souvent. Les deux premiers, Jacques de Sainte-Beuve et Alphonse Le Moyne, sont assez bien connus des historiens de l'augustinisme et de l'antijansénisme, tandis que le troisième, Nicolas Le Maistre, est le parent pauvre de l'historiographie de la Sorbonne (57). Les deux professeurs royaux de théologie Sainte-Beuve et Le Moyne représentent deux tendances de la Faculté de théologie : le premier, parisien d'origine, est décrit comme très favorable aux idées de Port-Royal, « champion en titre de saint Augustin », ainsi que le rappelle Jean Orcibal (58), et spécialiste des questions de morale et des cas de conscience. Le

deuxième, Alphonse Le Moyne, originaire du diocèse d'Amiens, est docteur de la Maison et Société de Sorbonne depuis 1624. Qualifié, trop rapidement, sans aucun doute, de « génie assez médiocre et pesant », par Godefroy Hermant (59), chanoine de Beauvais, il devient professeur royal de théologie dans la chaire de Jacques Lescot, quand ce dernier devient évêque de Chartres : les idées de Le Moyne seront vivement prises à partie dans les *Provinciales* (60). Ses amis se nomment Nicolas Cornet, Pereyret, Mathurin Grandin, François Hallier, Morel, opposés à l'augustinisme et aux amis de Port-Royal.

Résumant les données de plusieurs de ses prédécesseurs, Jérôme Besoigne fait remarquer que si Le Moyne se déclare contre le livre de Jansénius, il n'ose « cependant pas rejeter crûment la grâce efficace : il inventa un système mitoyen qui distinguait entre la grâce d'action et la grâce de prière. Il avouait l'efficacité de la première, mais il soutenait que la seconde n'était qu'une grâce suffisante soumise au libre arbitre et qui pouvait également avoir ou n'avoir pas son effet » (61). Nicole résumera lui-même la synthèse de Le Moyne ainsi : « Il distingue la grâce d'action d'avec celle de prière, et soutient que celle-ci n'est que suffisante et que celle d'action est toujours efficace » (62). Sainte-Beuve réfute son collègue dans ses cahiers et Pierre Nicole, conseillé par Jean Guillebert, on l'a vu, prend le parti de Sainte-Beuve : « Il n'eut pas de peine à se décider ; car il avait déjà lu tous les ouvrages de saint Augustin sur la grâce et avait aussi fait une étude suivie de saint Thomas » (63). « M. Le Moyne, écrit Nicole, est un docteur de la Maison de Sorbonne que le cardinal de Richelieu engagea à se déclarer contre Jansénius, qu'il n'avait jamais lu, non plus que saint Augustin » (64).

L'opposition théologique réelle entre les deux hommes ne saurait faire oublier quelques faits : au début des années 40, le docteur Jacques de Sainte-Beuve est nommé membre d'une commission créée à l'initiative de Richelieu par l'Assemblée du clergé de France en vue de la rédaction d'une théologie morale non laxiste ; il succède en 1643 à François Hallier comme professeur royal de théologie ; il ne fait pas partie du groupe de docteurs approbateurs des livres de Jansénius, de Saint-Cyran, et d'Antoine Arnauld. S'il ne craint pas d'afficher ses opinions augustiniennes, Sainte-Beuve occupe très tôt une place à part dans l'histoire de Port-Royal, au point d'être régulièrement oublié par les annalistes du groupe. Il a la confiance de l'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi, qui l'envoie à Port-Royal des Champs en son nom, le 13 mai 1648, pour le rétablissement d'une partie de la communauté ; il dialogue avec le jésuite

Philippe Labbe pendant deux jours en juillet 1652 à l'abbaye de Bernay. Par la suite, s'il soutient Arnauld en 1656 et se trouve exclu de la Sorbonne, il signera le Formulaire dès le 2 mai 1661, ce que Port-Royal admet fort mal. Spécialiste de théologie morale, Jacques de Sainte-Beuve adopte, sur plusieurs points, des positions modérées qui ont pu marquer le jeune étudiant qu'est Pierre Nicole.

Si l'on ignore presque tout des cinq années passées par Nicole à la Sorbonne, il n'y a guère de doute sur son engagement aux côtés des amis de Port-Royal. Dans sa *Vie de M. Nicole*, Goujet rapporte une anecdote intéressante : le deuxième dimanche après Pâques 1648, Pierre Nicole va écouter le sermon d'un jésuite dans la chapelle du collège de Clermont. « Tout jeune qu'était alors M. Nicole [il a vingt-deux ans et demi], et quoiqu'il n'eût fini que depuis peu son cours de théologie, il comprit tout le ridicule que ce prédicateur répandait dans ses discours, et il sentit qu'avec un tel génie, il pouvait aller loin en fait de rêveries » (65). Si cette date de 1648 donnée par le biographe de Nicole est exacte, elle pourrait fournir une indication précieuse sur le début de sa collaboration pédagogique avec les Messieurs de Port-Royal.

À l'automne 1646, la petite école établie à Port-Royal des Champs s'installe à Paris au cul-de-sac de la rue Saint-Dominique, non loin du Luxembourg et de la Sorbonne. « Selon toute vraisemblance, écrit Jean Mesnard, les classes commencèrent à la rentrée d'octobre 1646, à la date habituelle de la Saint-Luc — 18 octobre. La maison est dirigée par un jeune ecclésiastique de Beauvais disciple d'Arnauld, Charles Wallon de Beaupuis, né en 1621 » (66). Ses collègues se nomment Claude Lancelot, Pierre Coustel, François Framery, Thomas Guyot et ... Pierre Nicole. Rien n'indique que le Chartrain ait pu faire partie du premier groupe de ces maîtres parisiens. Mais rien ne s'oppose, — il ne s'agit que d'une vraisemblance —, à ce qu'il les ait rejoints vers la fin de son cours de théologie, vers Pâques 1648.

En effet, il reste environ un an au jeune étudiant avant de présenter ses thèses de théologie qui lui donneront le titre de bachelier. Selon ses biographes, Pierre Nicole soutient sa thèse appelée la « tentative » le 17 juin 1649 : « Il y prit pour sujets, écrit Goujet, *la Béatitude, la Trinité et la Grâce* ; et il y répondit parfaitement à la haute opinion que l'on avait conçue de lui et qu'il a toujours si bien soutenue depuis ». Nicole la fait imprimer et la dédie, sur le conseil de son père, à l'évêque de Chartres Jacques Lescot, ancien confesseur de Richelieu et ancien professeur royal de théologie à la Sorbonne. Là s'arrête la formation universitaire du jeune Chartrain, puis-

qu'il ne sera jamais docteur en théologie, pas plus qu'il ne deviendra jamais prêtre.

La raison de ce brusque arrêt dans une carrière qui se devait d'être ecclésiastique n'a au fond jamais été complètement élucidé : pourquoi Pierre Nicole a-t-il mis un terme prématurément à sa formation à l'Université de Paris ? Il ne semble pas l'avoir fait pour des raisons personnelles ou familiales : ses biographes l'auraient sans doute déjà découvert. Son engagement comme maître des petites écoles de Port-Royal paraît récent, et son expérience pédagogique presque inexistante. Il n'est pas dit non plus, dans l'une ou l'autre *Vie de M. Nicole*, qu'il ait pu renoncer à la licence, au doctorat et au sacerdoce pour des raisons spirituelles, comme certains Solitaires de Port-Royal qui manifestent par là leur désir de fuir le monde pour mieux assurer leur salut dans la retraite et la solitude. La raison, me semble-t-il, doit être cherchée ailleurs.

L'année 1649 est une année capitale pour l'histoire de la théologie de la Grâce, pour les amis de saint Augustin et de Port-Royal, et pour les étudiants qui vont devenir bacheliers en théologie. Un scandale éclate à la *Prima mensis* de juillet, soit le premier jour de ce mois. Le syndic de la Faculté, Nicolas Cornet, propose à la ratification de ses confrères plusieurs thèses de bacheliers, à l'exception d'une seule, celle d'un certain François Diroys. En juin, les « écoliers » de la Sorbonne ont soutenu les thèses qu'ils font imprimer par la suite et qui leur donnent le diplôme du baccalauréat. Plusieurs incidents ont émaillé la soutenance de Diroys : un étudiant l'attaque violemment, le taxant de perfide et de parjure et affirmant que sa thèse est « remplie de doctrines condamnées par la Faculté » (67). Le 1^{er} juillet, Cornet reproche à Diroys d'avoir omis de manière consciente de corriger ses thèses avant leur impression, ce que nie le futur bachelier. D'autres étudiants, au dire du syndic, ont professé, sur le problème de la Grâce, des opinions erronées : d'après un manuscrit qui lui est favorable, Cornet pense que « si la Faculté ne remédiait à cette hardiesse inouïe, il ne fallait plus espérer d'ordre ni de soumission dans les bacheliers [...] ; qu'il y avait peu de propositions de cette qualité et qu'il estimait qu'elles pouvaient toutes être réduites à six ou sept principales, qu'il rapporta » (68).

On reconnaît là l'origine de la querelle des cinq propositions, puisque deux propositions seront retirées de la liste proposée par Nicolas Cornet le 1^{er} juillet 1649 : ces cinq propositions que les adversaires de Jansénius et des jansénistes prétendront être issues de l'*Augustinus* de l'évêque d'Ypres. La riposte des augustiniens ne

se fait pas attendre : un docteur réplique à Cornet qu'il ne s'agit rien de moins que de condamner le livre de Jansénius, et par là la doctrine de saint Augustin, ce dont le syndic se défend. Et, quelques jours plus tard, Antoine Arnauld intervient brillamment dans le débat en faisant imprimer ses *Considérations sur l'entreprise de Maître Nicolas Cornet, syndic de la Faculté de théologie, en la dernière assemblée du 1^{er} juillet* (69).

Si le débat sur les thèses des bacheliers n'est ainsi qu'un prétexte pour les adversaires des amis de Port-Royal, il faut néanmoins reconnaître que la violence des débats qui vont suivre et qui iront grandissants jusqu'à l'exclusion d'Antoine Arnauld de la Sorbonne, en 1656, conduira plusieurs « écoliers » de la Faculté à renoncer à la poursuite de leurs études : ce sera le cas de François Diroys et de son frère Pierre, d'Antoine Baudry de Saint-Gilles, qui, en 1649 précisément, rejoint les Solitaires de Port-Royal (70). Si la thèse de Pierre Nicole n'est pas mise en cause, sa décision d'arrêter ses études de théologie est sans doute à interpréter comme un refus de s'engager, à l'Université, dans des débats que par nature il réprouve. Cependant le bachelier en théologie qu'il est devenu aurait pu néanmoins accéder aux ordres sacrés. C'est peut-être la raison qui a poussé Jean Nicole à conseiller à son fils de dédier sa thèse imprimée, non retrouvée jusqu'à ce jour, à l'évêque de Chartres, Jacques Lescot : certes le père pense à sa propre carrière de juge de la chambre épiscopale ; mais, parce qu'il est sans doute au courant des débats de la Faculté parisienne, il songe que les amitiés port-royalistes de son fils pourraient nuire à son avenir. Peine perdue, pourrait-on dire, puisque l'évêque, pourtant ami de Blaise Le Féron, mais ennemi de Port-Royal, se refusera à ordonner le jeune Nicole, et puisque ce dernier avait déjà pris un autre chemin : celui des Petites Écoles, celui de la collaboration avec Antoine Arnauld et les Messieurs de Port-Royal.

Les années de formation universitaire de Pierre Nicole s'achèvent ainsi sur un demi échec, puisqu'il les interrompt après le baccalauréat, ce qui n'a pu que surprendre et mécontenter son père, et peut-être le mettre dans l'embarras face à son évêque. Mais, en même temps, à près de vingt-cinq ans, le Chartrain est suffisamment armé, beaucoup plus et beaucoup mieux armé, peut-on dire, que nombre de ses condisciples, pour affronter les débats théologiques des années 50. Il y a été fort bien préparé par ses exceptionnelles qualités intellectuelles : son don des langues lui ont fait assimiler, après le grec et le latin, l'hébreu pour lire et étudier la Bible dans le texte, ainsi que l'italien et l'espagnol ; sa surprenante capacité de lecture, au

risque de lui faire perdre la vue, lui a ouvert des horizons peu communs pour son âge ; sa perspicacité et sa détermination à vouloir tout comprendre, comme ses immenses connaissances, placent Nicole au-dessus du commun des étudiants en théologie de son temps. D'une certaine manière, il est parfaitement logique et justifié qu'il ait alors mis un terme à son cursus universitaire.

Au fil de notre étude, une chronologie s'est dégagée, et en même temps une orientation s'est imposée : à quatorze-quinze ans, le jeune Nicole a beaucoup lu et beaucoup appris de la littérature grecque, latine et, sans doute aussi, française. Et l'on sait que l'auteur des *Essais de morale* a formé son goût et son style en fréquentant les plus grands classiques. Son entrée au collège d'Harcourt, vraisemblablement en 1641, lui ouvre la porte d'une université qui le fait maître des arts en 1644 et bachelier en théologie en 1649, mais qu'il quitte prématurément, sans avoir franchi tous les degrés qui auraient dû le conduire jusqu'au doctorat en théologie, et, par-delà, à l'ordination sacerdotale. Pierre Nicole restera tonsuré et bachelier : de cette manière son statut futur ressemble davantage à celui de ces pieux laïcs et de ces femmes dévotes qui ont peuplé la solitude de Port-Royal qu'à celui des théologiens qui seront en lutte, un jour, contre une partie de la Faculté de théologie.

Pierre Nicole a bénéficié de guides excellents et efficaces : un père formé lui-même dans un collège parisien, juge dévoué de l'officialité diocésaine, porte-parole reconnu de la ville de Chartres ; d'éminents professeurs du collège d'Harcourt et de la Sorbonne, sachant puiser aux sources de la réflexion philosophique et théologique et capables d'expliquer et commenter les œuvres de Platon et d'Aristote, de saint Augustin et de saint Thomas ; et des amis de Port-Royal tels que Jean Guillebert, ancien professeur de philosophie et de théologie, disciple fervent de Saint-Cyran et guide spirituel incomparable, dont Pierre Thomas du Fossé parle ainsi : « Son cœur était vide tout à fait du monde : ce qui paraissait dans ses entretiens, où jamais il ne se remarquait rien qui ne tendît et qui ne portât à Dieu » (71). Ainsi, en quittant Chartres, le jeune Nicole ne fait pas que rentrer dans une autre famille, universitaire celle-là, mais dans une sorte de communauté, qui, sans en porter le nom, se constitue autour de l'abbaye de Port-Royal, communauté matérielle et intellectuelle, mais aussi communion spirituelle et invisible. C'est là que Nicole le modéré, plus favorable au thomisme qu'à l'augustinisme, trouvera son plein épanouissement.

(1) Voir J. Besoigne, *Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, Cologne, aux dép. de la Compagnie, 1752, et Sainte-Beuve, *Port-Royal*, p. p. Maxime Leroy, Paris, Gallimard, collection « La Pléiade », 1953-1955, t. II, p. 1064-1068. Le manuscrit des Archives d'Utrecht, P. R., 3217, pièce 2 (4°), une copie d'un manuscrit plus ancien, rapporte des conversations tenues, entre 1688 et 1695, par Nicole et Nicolas-Marie Ruffin (1662 ou 1664-1736), a été publié par Antony McKenna, dans *LIAS*, VI, 1979, p. 77-102 : c'est à cette édition que nous renverrons dans les notes qui suivent. En ce qui concerne les souvenirs de Racine, Beaubrun et Saint-Pierre, voir Jean Mesnard, dans son édition de Pascal, *Œuvres complètes*, Paris, Desclée De Brouwer, 1964, t. I, respectivement aux p. 1004-1006, 1020-1024, 1030-1032.

(2) *LIAS*, VI, 1979, p. 82.

(3) Extrait du *Roman véritable, ou l'Histoire secrète du jansénisme*, dans Sainte-Beuve, *Port-Royal*, ouvr. cité, t. II, p. 859-860.

(4) *Histoire*, t. V, p. 225. Voir aussi Claude-Pierre Goujet, *La Vie de M. Nicole*, dans Nicole, *Continuation des essais de Morale*, t. XIV, nouvelle édition, Liège, 1767.

(5) Jean a été baptisé le 4 octobre 1600 dans l'église Saint-Michel de Chartres : ses parrains sont Mathurin Fresnot, chanoine de Chartres, sans doute un oncle de Jean, et Jean Haligre ; sa marraine, Marie Marye, femme de Michel Nicole, avocat, lieutenant en la prévôté de Chartres. Ces indications, comme celles des notes suivantes, proviennent du registre paroissial conservé aux Archives départementales de l'Eure-et-Loire, et m'ont été obligeamment communiquées par M. Lacour, directeur de ces Archives : je l'en remercie bien vivement. Jean Nicole mourra à soixante-dix-huit ans à Chartres : il est inhumé le 25 juillet 1678 en la chapelle de l'*Ecce Homo* de l'église Saint-Martin. Renvoyons une fois pour toutes à l'article documenté de Bernard Chédozeau, « Les années de jeunesse de Pierre Nicole et son entrée à Port-Royal : 1625-1654 », dans *XVII^e siècle*, 1973, p. 51-69 : il présente plusieurs généalogies de la famille Nicole, mais avec des lacunes que nous tentons de combler partiellement.

(6) Ces renseignements proviennent des registres paroissiaux de Chartres et d'Alluyes. Ces registres nous révèlent en particulier les liens de la famille Nicole avec Alluyes : le parrain de Pierre Nicole, Yves Porcher, est procureur fiscal du marquisat d'Alluyes ; il a épousé Anne Constant, qui est la sœur de Louise et la marraine de Marie Nicole. Notons aussi que le parrain de cette dernière est Pierre Le Camus, sieur de La Roche, écuyer du marquis de Sourdis.

(7) Marolles, *Mémoires*, éd. Claude-Pierre Goujet, Amsterdam [Paris], 1755, t. III, p. 328.

(8) Besoigne, *Histoire*, t. V, p. 224.

(9) Voir mon édition de ce manuscrit de la B. N., n. a. fr. 4333, publiée sous le titre : *Port-Royal insolite. Édition critique du Recueil de choses diverses*. Paris, Klincksieck, coll. Port-Royal », 1992, respectivement aux p. 302, 330 et 418. Marolles et le *Recueil* renvoient à l'ouvrage paru sous le titre : *Les Déclamations de Quintilian, traduites en français par I. Nicole*, Paris, O. de Varennes, 1642, in-8°.

(10) Voir l'édition des *Lettres* de Chapelain par Philippe Tamizey de Larroque, Paris, Imprimerie nationale, 1880-1883, 2 vol., t. II, p. 592-593 (lettre de Chapelain à Jean Nicole, 2 octobre 1668), 683 (lettre de Chapelain à J. Nicole, 24 avril 1670).

(11) Référence et extrait donnés par Bernard Chédozeau, *XVII^e siècle*, 1973, p. 52, n. 6.

(12) *LIAS*, VI, 1979, p. 94 et 95.

(13) Bibliothèque Mazanne, ms. 2488, ff. 6-7. Le *Recueil de choses diverses* rapporte un propos ironique de Pierre Nicole sur la Bibliothèque de Ptolémée à Alexandrie : « M. Nicole loue Dieu de ce qu'elle a été brûlée : il y avait tant de philosophes qu'il eût fallu lire ! », voir mon *Port-Royal insolite*, p. 636.

(14) Voir mon *Port-Royal insolite*, p. 233.

(15) *Histoire*, t. V, p. 226.

(16) Jean Nicole, père de Pierre, est le fils de Claude Nicole, avocat au bailliage, et de Nicole Fresnot ; cette dernière est la sœur de Marthe Fresnot, épouse d'un Suyreau, avocat : de ce dernier mariage sont issues trois filles : Marguerite, future sœur Madeleine Prisque de l'Ascension, une deuxième, de prénom inconnu, et Marie, future Mère Marie des Anges.

(17) *LIAS*, VI, 1979, p. 82

(18) Angélique Arnauld, *Relation*, p. p. J. Lesaulnier, dans *Chroniques de Port-Royal*, 41, 1992, p. 33.

(19) *Ibid.*

(20) Marguerite-Prisque mourra à Port-Royal de Paris le 3 février 1655.

(21) *Modèle de foi et de patience ... Vie de la Mère Marie des Anges Suyreau*, par la sœur Anne-Marie de Sainte-Eustoquie de Brégy de Flécelles, s. l., 1754, p. 4.

(22) Ces renseignements proviennent de l'avertissement, p. III : Pierre Nicole est allé à l'abbaye de Maubuisson pour s'enquérir de la vie de la Mère Marie des Anges Suyreau et s'y entretenir avec une religieuse qui fut la secrétaire de la Mère et qui s'appelait la Mère d'Amour. « M. Nicole a dicté lui-même cet avertissement à son garçon le 11 janvier 1685, en présence de M. [Noël] Vallant, qui lui rendit l'original de cette vie sur lequel on venait de faire une copie ».

(23) *Modèle de vie*, p. 34

(24) Claude Nicole, fils de Nicolas Nicole, receveur des deniers communs de la ville de Chartres, et de Marie Rabet, est né le 4 septembre 1611 : avocat au bailliage de Chartres, puis président en l'élection de Chartres, mourra à soixante-quatorze ans : il est inhumé en la paroisse Sainte-Foy le 22 novembre 1685. Le fils aîné de Claude, Jacques, sera président au bailliage, et lieutenant général au moment de l'inhumation de son père ; Étienne, deuxième fils, est sous-diacre en 1685 ; le troisième, Pierre, est, en 1685, président en l'élection de Chartres à la même date.

(25) Claude Nicole, fille de Jean et de Claude Lebeau, est baptisée en l'église Sainte-Foy de Chartres le 9 octobre 1616.

(26) Robert Sauzet, *Les visites pastorales dans le diocèse de Chartres pendant la première moitié du dix-septième siècle. Essai de sociologie religieuse*, Rome, 1975, p. 236.

(27) Sur Adrien Bourdoise, voir Courtin, *Vie de Bourdoise*, Bibl. Mazarine, ms 2453, P. Schoenher, *Histoire du séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet (1612-1908) d'après des documents inédits*, Paris, Desclée De Brouwer, 1909-1911, 2 vol., et abbé Jean Harang, *Bourdoise (1584-1655), précurseur du clergé communautaire et missionnaire*, Paris, 1947. « M. Bourdoise n'était pas savant. Il avait un bon jugement. Homme qui allait droit à Dieu, le plus désintéressé du monde », lit-on dans le *Recueil de choses diverses*, voir mon *Port-Royal insolite*, p. 521.

(28) Sur Blaise Le Féron, voir la Généalogie de la famille qui se trouve à la Bibliothèque Mazarine, sous la cote 3159 (ce manuscrit date de 1770), l'ouvrage de R. Sauzet, *Les visites pastorales dans le diocèse de Chartres*, p. 56-68, les *Lettres* de la Mère Agnès Arnauld, p. p. R. Gillet et P. Faugère, Paris, Duprat, 1858, t. I, p. 1-2, la *Relation* de la Mère Angélique Arnauld, p. p. J. Lesaulnier, *Chroniques de Port-Royal*, 41, 1992, p. 51, 86, *Les origines du jansénisme* de J. Orcibal, t. II et III, index, et ma notice du *Dictionnaire de Port-Royal au XVII^e siècle* (à paraître). Le Féron est en relation avec Charles Maignart de Bernières,

comme le prouve une lettre de ce dernier à Le Féron, du 13 août 1650 (R. Sauzet, *Les visites pastorales*, p. 305-306). Blaise Le Féron a une cousine à l'abbaye de Port-Royal, la sœur Élisabeth de Sainte-Agnès Le Féron. Notons par ailleurs que l'un des approbateurs de la première édition des *Pensées* de Pascal se nomme Philippe Le Féron, descendant de la même famille, docteur en théologie en 1668, et qu'un autre Blaise Le Féron prend son bonnet de docteur de Sorbonne en 1664.

(29) Hallier devient évêque de Cavaillon en 1658 et meurt l'année suivante. Sur cet ecclésiastique, voir J. Orcibal, *Les origines du jansénisme*, t. II et III, index, et Lucien Ceysens, « François Hallier », dans *Bulletin de l'Institut historique belge à Rome*, 42, 1972, p. 231 ss.

(30) Originaire du diocèse de Laon, où il est né vers 1607, Pierre Sarrazin devient chanoine de Chartres : il est docteur de la Faculté de théologie de Paris depuis le 3 septembre 1641. Il sera théologal de Chartres et se fera surtout connaître comme prédicateur, partisan des positions augustinienne. Il prêche ainsi le 4 novembre 1655 à Chartres, en réponse à un sermon prononcé la veille par son évêque, Jacques Lescot. Dans les débats qui opposent, à la Sorbonne, les disciples de saint Augustin de novembre-décembre 1655 à janvier 1656, Pierre Sarrazin est exclu de la Faculté comme Antoine Arnauld et une soixantaine de leurs confrères, ce qui ne l'empêche pas de continuer à prêcher avec succès. « Il a prêché plusieurs carêmes avec force, lit-on dans le *Recueil de choses diverses*. Il sait la morale chrétienne ; il a prêché sans affectation d'éloquence de bonnes vérités et non de belles paroles. Il cherche seulement à se rendre intelligible » (J. Lesaulnier, *Port-Royal insolite*, p. 390). En 1678, Sarrazin publie ses *Discours de l'Avent*, qui réunissent divers sermons de plusieurs périodes de sa vie. Il meurt très âgé en 1692.

(31) Élie Fougeu d'Escures est issu d'une vieille famille de Chartres. Il prend son bonnet de docteur de la Faculté de théologie de Paris le 16 juillet 1640.

(32) Créé à la fin du XVII^e siècle, le collège Pocquet, du nom d'un bourgeois chartrain, son principal bienfaiteur, a été pourvu de statuts en 1587, et dirigé de 1608 à 1622 par Nicolas Janvier, une haute figure du clergé de Chartres, qui remet de l'ordre dans un établissement décrié de toutes parts ; Janvier sera par la suite le prédécesseur de Blaise Le Féron comme archidiacre de Dunois.

(33) *LIAS*, VI, 1979, p. 81.

(34) Voir mon *Port-Royal insolite*, éd. citée, p. 515. Après avoir rappelé que « la science ne consiste pas dans la grande lecture, mais dans le bon sens », le même Lombert dit encore : « M. Nicole se pique de raisonner juste, mais il ne le fait pas toujours » (p. 541).

(35) *Histoire*, t. V, p. 226.

(36) Voir H. L. Bouquet, *L'Ancien collège d'Harcourt et le Lycée Saint-Louis*, Paris, 1891 ; le Lycée Saint-Louis a conservé jusqu'à aujourd'hui deux portes venant de Thomas Fortin.

(37) *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*, Pans, Boivin, 1943, p. 599 : « les initiales de Gabriel Naudé figurent au titre, et son nom au f^o 112 ». Le cours s'intitulait : « *Prima Pars Biennii philosophici, seu Logica, data a Domino P. Padet, in aula Harcuriana, anno Domini 1617, et a me descripta*. G. N[audé] » : 254 et 112 ff., B.N., f. lat. 6663.

(38) Voir François Martin, *Athenæ Normannorum veteres ac recentes (1720)*, p. p. abbé V. Bourienne et T. Genty, Caen, L. Jouan, 1901-1905, 2 vol. (seuls parus), t. I, p. 750.

(39) Goujet, *Mémoire sur le Collège royal*, Paris, 1758, p. 94.

(40) À Paris, chez E. Martin, in-4^o, 230 p. Du Chevreuil meurt le 30 décembre 1649 et est inhumé aux Chartreux ; son testament, daté du 27 décembre se trouve aux Archives Nationales, Minutier Central, ét. LXXIII, 400.

(41) On peut se demander si l'intermédiaire entre la famille Nicole et le collège d'Harcourt ne pourrait pas être Michel Girard, abbé de Verteuil, né, semble-

t-il en 1600 : cet ecclésiastique originaire du diocèse de Chartres et attaché aux ducs d'Épernon, qui possèdent un hôtel à Chartres et un domaine dans ce diocèse, fut en effet pendant plusieurs années professeur de rhétorique au collège d'Harcourt et défenseur de la cause de l'Université de Paris avec Jacques du Chevreuil. Certes Girard a quitté ce collège au moment où Pierre Nicole y fait son entrée ; mais il a pu rester en relation avec les Nicole. Sur Girard, voir Jean Mesnard, « Trois familles Girard dans la vie intellectuelle du XVII^e siècle », dans *Prémices et Floraison de l'Âge classique* [Mélanges Jean Jehasse], Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1995, p. 269-289.

(42) *LIAS*, VI, 1979, p. 84

(43) Voir mon *Port-Royal insolite*, p. 651.

(44) *LIA5*, VI, 1979, p. 85.

(45) Voir J. Lesaulnier, « Les jeunes années de Jean le Normand [Jean Hamon], *Chroniques de Port-Royal*, 36, 1987, p. 17-32.

(46) Sur Fortin, voir par exemple, J. Lesaulnier, *Port-Royal insolite*, p. 153, 775.

(47) Relevons une réflexion de Nicole consignée dans le *Recueil de choses diverses* à propos du philosophe anglais Francis Bacon : « M. Nicole estime Bacon comme un homme qui a beaucoup contribué à rétablir le bon sens. Et M. Descartes avoue qu'il lui a donné occasion de faire des réflexions » (*Port-Royal insolite*, p. 314).

(48) *LIAS*, VI, 1979, p. p. 82 ; Ruffin ajoute au sujet de Barcos : « Et en plus d'une occasion je ne me suis pas aperçu qu'il fit de ce dernier un grand cas pour ce qui est de la justesse de l'esprit. Au contraire, lorsqu'il parlait d'un homme qui avait beaucoup d'érudition et peu de justesse d'esprit, il citait pour exemple M. de Barcos ».

(49) J. Lesaulnier, *Port-Royal insolite*, p. 656.

(50) La référence à cette lettre du 3 des kalendes de février 1643 est donnée par B. Chédozeau, *XVII^e siècle*, 1973, p. 62, n. 29 : Bibl. Univ. Paris, Sorbonne, ms. 768, f^o 341 v^o.

(51) Goujet, *Vie de M. Nicole*, ouvr. cité, p. 39.

(52) *LIAS*, VI, 1979, p. 82.

(53) Besoigne, *Histoire*, t. V, p. 227.

(54) Goujet, *Vie de M. Nicole*, p. 16.

(55) *Ibid.*, p. 10-11.

(56) *Histoire*, t. V, p. 232.

(57) Selon Besoigne, ce Le Maistre aurait été docteur de Navarre. En fait, on a souvent confondu deux docteurs Le Maistre, Charles et Nicolas. Le premier est docteur de Navarre en 1652 : il vote en faveur d'Antoine Arnauld en 1656 et restera un ami de Port-Royal jusqu'à sa mort, le 23 décembre 1688. Le professeur de Nicole est bien docteur de Sorbonne : il s'agit de Nicolas Le Maistre, licencié en 1632 et docteur l'année suivante, semble-t-il. En 1631, il s'est opposé aux jésuites dans l'affaire des réguliers et de Richard Smith, pour lequel il prend parti (René Rapin, *Mémoires*, p. p. L. Aubineau, Paris, t. II, p. 76, 135 ; Jean Orcibal, *Les Origines del jansénisme*, Paris, Vrin, 1947-1948, t. II, p. 343 et t. III, p. 143). Le *Recueil de choses diverses* rapporte au sujet de Le Maistre et de Sainte-Beuve une conversation de François Droys et de Pierre Nicole : selon Droys, « M. Le Maistre, docteur, avait de l'esprit, n'a rien fait, ne savait rien d'ordre. Il n'était réglé ni dans sa science, ni dans sa vie. M. de Sainte-Beuve est né pour enseigner, pour résoudre les cas de conscience. M. Droys et M. de Sainte-Beuve sont toujours prêts sur tout, [au dire de M.] Nicole » (*Port-Royal insolite*, p. 608). Nicolas Le Maistre est nommé évêque de Lombez le 4 juillet 1661, mais meurt le 14 octobre suivant sans avoir été sacré (*Gallia christiana*, p. p. Denis de Sainte-Marthe, Parisiis, 1716-1786, t. XIII, col. 327).

(58) Cette formule est citée sans indication de source dans *Port-Royal entre le miracle et l'obéissance. Flavie Passart et Angélique de Saint- Jean Arnaud d'Andilly*, Paris, Desclée De Brouwer, 1957, p. 8.

(59) G. Hermant, *Mémoires*, éd. citée, t. I, p. 171.

(60) Pascal, *Les Provinciales*, éd. L. Cognet et G. Ferreyrolles, Paris, Bordas, 1992, p. 13, 58-59. L. Cognet rappelle, p. 58, qu'un cours dicté par Le Moine fut transmis par Claude Girard et Martin Le Métayer à leurs amis de Port-Royal ; Girard et Le Métayer ne poursuivirent pas leurs études de théologie au-delà de la licence, qu'ils réussirent en 1650.

(61) Besoigne, *Histoire*, t. V, p. 226.

(62) Cité par L. Cognet, dans son édition des *Provinciales*, p. 13, n. 2 (fin).

(63) Besoigne, *Histoire*, t. V, p. 227.

(64) Cité par L. Cognet, dans son édition des *Provinciales*, p. 13, n. 2.

(65) Goujet, *La Vie de M. Nicole*, Liège, 1767, p. 171.

(66) *Chroniques de Port-Royal*, 38, 1989, p. 65.

(67) Louis Gorin de Saint-Amour, *Journal*, s. 1. [Paris], 1662, p. 14.

(68) Voir J. Lesaulnier, « Jansénius et plusieurs amis de Port-Royal : François Diroys », dans *L'Image de C. Jansénius jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, Actes du Colloque de Louvain, 1985, Leuven, University Press, 1987, p. 78-80.

(69) L'ouvrage a été publié s.l.n.d., in-4°. Il a connu au moins trois éditions.

(70) François Diroys prendra son bonnet de docteur beaucoup plus tard, en 1666. Saint-Gilles donne dans son *Journal*, en 1656, à propos de Jacques Lescot, les précisions suivantes : « Cet évêque était professeur en Sorbonne et fut pris il y a quatorze ou quinze ans pour être son confesseur [le confesseur de Richelieu]. C'est par cette digne voie qu'il a été fait évêque. J'ai été son écolier et ai appris sous lui le traité de la grâce, tout moliniste » (éd. E. Jovy, Paris, Vrin, 1936, p. 89). Saint-Gilles fait aussi trois ans de théologie sous la direction de François Hallier.

(71) P Thomas du Fossé, *Mémoires*, p. p. F. Bouquet, Rouen, Ch. Métérie, 1876-1879, t. I, p. 139.